

UN SITE DE COMPOSTAGE INSTALLÉ AU PER DE COCONI



Dalila Nahouda Hanaffi, chargée de mission énergie à la 3CO, Zirari Souffou, agent technique itinérance et sentiers de randonnée à l'Office de Tourisme du Centre-Ouest, Yazid Souf, responsable du laboratoire du Pôle d'Innovation Intégré de Mayotte, et Ambdildjalilou Omar, chargé de projet compostage pour l'association Messo, ont tous participé à la confection d'un site de compostage en bambou au Pôle d'Excellence Rurale (PER) de Coconi, une initiative locale soutenue par leurs structures respectives.

Ce jeudi, au Pôle d'Excellence Rurale (PER) de Coconi, Ambdildjalilou Omar, chargé de projet environnement et compostage pour l'association Messo, a installé un bac de compostage en bambou. Cette initiative, soutenue par la Communauté de Communes du Centre-Ouest (3CO), vise à valoriser les déchets organiques locaux en réduisant leur production et en développant des pratiques éco-responsables pour le territoire.

Valoriser une ressource qui ne l'est pas. "

C'est avec cette ambition qu'Ambdildjalilou Omar, chargé de projet environnement et compostage au sein du pôle environnement de l'association Messo, a assemblé ce jeudi 26 juin un bac de compostage en bambou au Pôle d'Excellence Rurale (PER) de Coconi.

Cette initiative, soutenue par la Communauté de Communes du Centre-Ouest (3CO), s'inscrit dans une stratégie locale visant à réduire les déchets organiques et à ancrer durablement les pratiques éco-responsables dans les structures de Mayotte. Depuis le 1er janvier 2024, le tri des déchets alimentaires et végétaux est devenu obligatoire pour les particuliers comme pour les professionnels, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020.

Ambdildjalilou Omar rappelle que " le compostage est un processus de transformation de

déchets en engrais pour du jardinage ou un processus agricole ". À Mayotte, cette pratique présente un intérêt particulier : " Les sols sont érodés, le compost peut en améliorer la qualité", précise-t-il.

VALORISER UNE RESSOURCE LOCALE

Ce n'est pas la première installation du genre. Le collège de Ouangani avait déjà mis en place un dispositif similaire. À Coconi, les bacs de compostage sont réalisés en bambou mahorais par l'association BAM. Ils sont stérilisés à l'eau de mer et ont une durée de vie estimée à six ans. Trois bacs seront installés : " un bac de dépôt, un bac de structuration et un bac de maturation, pour voir les différents processus de compostage ", explique le chargé de projet.

La démarche est soutenue par la 3CO, qui cherche à encourager des solutions locales. Dalila Nahouda Hanaffi, chargée de mission du plan climat air énergie, rappelle que " depuis que le site de Chiconi est saturé, on a tout intérêt à réduire la production de déchets ". Elle ajoute que " 30 à 40 % des poubelles sont remplies par des biodéchets. L'objectif est de les récupérer et de les valoriser ".

Le PER de Coconi bénéficie de cette installation grâce à la signature de la charte écoresponsable. La 3CO accompagne également d'autres struc-

tures signataires comme l'Office de Tourisme de Mayotte.

Ce site de compostage devrait bénéficier aux usagers de la 3CO et aux agriculteurs du territoire, tout en restant ouvert à l'ensemble de la population. Il incarne une réponse concrète aux enjeux de gestion durable des déchets à Mayotte, en misant sur des ressources locales.

Nadhuir Mohamad